

Décision 15-DCC-135 du 07 octobre 2015

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Bio Alfras (groupe Biomnis) par la société Eurofins

Posted on: 02 novembre 2015 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sté Eurofins

Dispositif(s)

Autorisation

Sens de la décision

rejet

Information rendue disponible le
04 septembre 2015

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Sté Biomnis

Lire

le texte intégral de la décision

254.18 Ko